



Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous.

Après les terribles attentats que notre pays a traversés, notre mouvement national (UNAF) a immédiatement répondu à l'appel d'unité nationale lancé par le Président de la République et à l'invitation de Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat en charge de la famille. La Secrétaire d'Etat a confirmé que les familles ont un rôle majeur à jouer dans l'apprentissage du civisme et la transmission des valeurs de tolérance, de respect de l'autre. Il est important et nécessaire d'encourager les parents et de les soutenir dans leur mission éducative.

Dans ce numéro six de « Au cœur des familles » vous (re) découvrirez le multi accueil l'Oranger, première crèche interentreprises ouverte sur le département, qui souffle déjà sa cinquième bougie. A noter également, la création au niveau départemental, de l'association des familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés, ainsi que le partenariat proposé par l'UDAF dans ce domaine.

Par ailleurs, vous retrouverez une information sur la mise en place du nouveau dispositif « Lecture pour tous » en milieu carcéral sur Rochefort ainsi que les actions, manifestations et partenariats menés par l'UDAF.

A très bientôt.

Max SURREAU
Président

Sommaire

- Le multi accueil l'Oranger fête ses 5 ans
- Les familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés en Charente-Maritime
- Lecture pour tous en milieu carcéral
- Bon à savoir...



Le multi accueil l'Oranger fête ses 5 ans

Une solution pour les parents

Projet porté par l'UDAF avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, le multi accueil l'Oranger, première crèche interentreprises du département, a fêté le 4 janvier dernier, sa cinquième année d'existence (en photo : Laurence, Valérie et Claudine, éducatrices de jeunes enfants).

Implanté au cœur de la zone industrielle de Périgny, le multi accueil l'Oranger a pour objectif d'accueillir les jeunes enfants des salariés ou agents dont les entreprises ou collectivités partenaires se situent sur la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.



La participation des entreprises

Particularité du dispositif, le multi accueil l'Oranger fonctionne avec l'engagement financier des entreprises et des établissements publics partenaires (cf. encart) qui réservent et financent auprès de l'UDAF une ou plusieurs places pour leurs salariés ou leurs agents. Les employeurs peuvent bénéficier de différentes aides selon les législations en cours pour financer leurs places en crèche, et notamment :

- Le Contrat Enfance Jeunesse de la Caisse d'Allocations Familiales pour les collectivités et associations.
- L'économie d'impôt et le crédit d'impôt pour les entreprises du secteur marchand.

En 2015, le coût résiduel mensuel pour une entreprise du secteur marchand réservataire d'une place au sein du multi accueil l'Oranger est de moins de 143 € après abattements fiscaux. Depuis l'ouverture de la structure d'accueil collectif, une trentaine d'entreprises et établissements publics a utilisé les services de l'Oranger.

Contacts

Multi accueil l'Oranger
1 rue Anita Conti - 17180 Périgny
Directrice : Dominique TOMASI
Téléphone : 05 17 91 17 00
Mail : oranger@udaf17.fr

Faciliter la vie des familles

Pour aider les parents à concilier harmonieusement vie professionnelle et vie familiale et leur garantir une souplesse d'organisation, la structure accueille 43 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

La structure propose une amplitude horaire large (7h-19h30 du lundi au vendredi) et trois formules d'accueil (régulier, occasionnel et d'urgence). A noter également que le multi accueil l'Oranger ne ferme pas durant l'été.

Les partenaires au 01/01/15

- Léa Nature
- Carl Zeiss Méditec
- Geneviève Lethu
- La Poste
- Ville et CCAS de La Rochelle
- CDA de la Rochelle
- Région Poitou-Charentes
- Préfecture de Poitou-Charentes
- Unima
- Delphi
- Fora Marine
- Jeapy
- Inéo Atlantique
- Cabinet Immobilier LORNE
- Rhinos
- Amoline
- Elia atlantic
- Alliance 2 i

Les familles de traumatisés crâniens

Jacques BAILLET - Directeur Général

En 2008, 3 983 picto-charentais ont été hospitalisés avec diagnostic de lésion cérébrale traumatique, « Traumatisme Crânien » (TC), dont 240 à 355 sont qualifiés de traumatisés crâniens « graves ». D'autre part, 3 300 personnes ont été hospitalisées pour un AVC la même année. Ceci, constaté sur le terrain dans le cadre d'une étude de l'Observatoire Régional de la Santé Poitou-Charentes, corrobore les statistiques plus générales faites à partir des données nationales : il y a en France environ 150 000 nouveaux traumatisés crâniens chaque année, et autant d'AVC/AIC. Avec un peu plus de 600 000 habitants en Charente-Maritime, soit 1% de la population vivant en France, nous aurions donc 3 000 nouvelles personnes concernées chaque année. Si les populations concernées ne sont pas tout à fait les mêmes notamment avec plus de jeunes concernés par le TC – bien que la situation évolue – la question de l'aide à moyen et long termes se pose, tant pour les victimes d'un TC que pour ceux d'un AVC.

Qualifié de « fléau silencieux » dans les années 90 dans un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), le phénomène TC est peu médiatisé et insuffisamment pris en compte par les politiques publiques dans le champ de l'aide à la réinsertion. Souvent, y compris dans des cas signalés sans gravité (les « TC légers »), il peut y avoir des séquelles plus ou moins évidentes qui, en l'absence de suivi et d'accompagnement significatifs, peuvent entraîner des difficultés importantes pour la personne, et son entourage. Ainsi cette personne, peintre en bâtiment, tombée au cours de son travail, qui restera moins d'une semaine hospitalisée et qui tentera de reprendre son travail mais avec beaucoup de difficultés : perte d'attention, irritabilité, « bruits » dans la tête, mémoire approximative.

Jusque dans sa vie familiale, cet accident qui n'aurait dû être qu'un incident aura des répercussions. Les témoignages sont nombreux, cette étudiante en médecine qui devra se réorienter après un accident de ski, ce jeune auquel un accident de voiture ne laisse aucune séquelle visible mais qui ne « sera plus le même ». Un accompagnement de qualité, une information précoce, des contacts donnés à la sortie de l'hôpital, permettraient à la personne et à son entourage de savoir à qui s'adresser, sans perte de temps, pour une rééducation, une réadaptation, un entraînement qui éviteraient l'enclenchement de la spirale des difficultés, où pourraient lui apporter de l'aide ainsi qu'à son entourage qui se retrouve complètement désarçonné.



L'association départementale des familles des TC voit le jour. L'UDAF lui apportera tout son soutien et l'accompagnera dans ses projets. Familles, aidants familiaux, blessés, vous pouvez la contacter par téléphone au 05 46 75 02 42. Si vous vous sentez concernés, si y compris en tant que professionnels, vous souhaitez participer à la construction d'un réseau, modeste mais efficace, d'échange d'informations au niveau départemental, alors faites vous connaître aussi en nous contactant par mail à l'adresse suivante : reseautraumacranien@udaf17.fr

Du côté de Jumeaux et Plus 17

L'antenne de Charente-Maritime créée en 2006 est affiliée à la fédération nationale « Jumeaux et Plus » qui représente plus de 14 000 familles en France. Notre action principale est tout d'abord le soutien à la parentalité. Les grossesses multiples représentent 3% des naissances et les parents ont avant tout besoin de repères et de discuter avec d'autres parents auxquels ils peuvent s'identifier.

« Jumeaux et plus » se bat aussi au quotidien au niveau national et départemental pour informer les pouvoirs publics sur la réalité de la vie des familles. Notre association est reconnue d'utilité publique.

Dans le 17, l'association est composée de 7 administrateurs bénévoles (dont un administrateur UDAF) et d'environ 70 familles adhérentes. Nous mettons en place un système de « maman-relais » : dès son adhésion, une maman est accompagnée. Cela peut être pour un conseil pratique ou tout simplement un soutien moral. On ne laisse pas une famille seule avec ses questions. Nous avons aussi du matériel à disposition (poussettes double ou triple, sièges auto...). L'association propose des sorties et des manifestations (deux bourses à l'enfance par an, une journée de Noël, un pique-nique, un « resto mamans »).

Nous avons aussi un très beau réseau de partenaires commerciaux qui nous permet d'offrir à nos adhérents des remises allant jusqu'à 20% dans presque toutes les enseignes de puériculture de la région ou une entrée gratuite pour le 2ème enfant dans des parcs de loisirs ou centres aquatiques. Nous demandons 27 euros pour une adhésion et 17 euros après la 4ème année d'adhésion (les jumeaux devenant indépendants, nous sommes beaucoup moins sollicités par les parents dont les jumeaux sont scolarisés).

Plus d'informations

Jumeaux et Plus 17 - c/o UDAF 17 - 18 rue des OEillets - 17100 Saintes

Téléphone : 07 70 34 16 76 - Email : contact@jumeauxetplus17.fr

Site Internet : www.jumeauxetplus17.fr

Lecture pour tous en milieu carcéral

Favoriser la lecture en milieu carcéral

Fort de son expérience avec le programme Lire et Faire Lire*, l'UDAF propose un nouveau dispositif intitulé « Lecture pour tous » en milieu carcéral. Valérie MOREAU, responsable pédagogique à la maison d'arrêt de Rochefort a contacté l'UDAF pour envisager la lecture d'histoires aux détenus hébergés dans la structure pénitentiaire par des bénévoles afin de favoriser le plaisir de la lecture et de créer du lien.

La maison d'arrêt de Rochefort compte 90 détenus, tous des hommes, âgés de 18 à 85 ans avec des niveaux scolaires très variés (illettrisme, analphabétisme...). Les détenus bénéficient d'un enseignement (français, histoire-géographie, sport...) au sein de la structure pénitentiaire ainsi que d'un accès à la bibliothèque pendant leurs quartiers libres.

Après avoir constitué un groupe de huit lecteurs bénévoles, la direction de la maison d'arrêt a souhaité, avant de commencer les interventions, que la délégation de l'UDAF soit reçue au sein de la structure pénitentiaire de Rochefort. Cette visite s'est donc déroulée le lundi 17 novembre dernier. Les lecteurs ont pu découvrir le milieu carcéral en visitant les locaux de la structure pénitentiaire (salle de classe, bibliothèque, réfectoire, cellules...) et en rencontrant les personnels (surveillants, médecins, enseignants...) qui œuvrent chaque jour auprès des détenus.

Une convention partenariale a été signée entre la maison d'arrêt de Rochefort et l'UDAF de Charente-Maritime pour la mise en place de lectures en milieu carcéral à titre expérimental de janvier à juin 2015. Les bénévoles interviennent en binôme ou trinôme, deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, pendant 1 heure dans la salle de classe de la maison d'arrêt auprès d'un groupe de 10 détenus maximum. Les interventions sont ouvertes à tous les détenus sur la base du volontariat.

A l'issue du premier semestre, un bilan sera réalisé pour envisager la continuation du dispositif au sein de la maison d'arrêt de Rochefort en septembre 2015. Ce dispositif, s'il est concluant, pourrait être appliqué dans d'autres structures pénitentiaires du département.

Information

Service action familiale et communication

Responsable : Nicolas ERIAU

Téléphone : 05 46 28 37 00

Mail : neriau@udaf17.fr

* Programme Lire et Faire Lire

Lire et Faire Lire est un programme périscolaire d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. En Charente-Maritime, cette opération est mise en œuvre conjointement par l'UDAF et la Ligue de l'enseignement. L'objectif de cette action est de faire partager le goût du livre et de la lecture aux enfants fréquentant les écoles maternelles, primaires et autres structures éducatives au travers de la lecture d'histoires par des aînés bénévoles.

Assemblée Générale et 70 ans de l'association

L'Assemblée Générale de l'UDAF et l'anniversaire des 70 ans de l'association se dérouleront le **jeudi 25 juin 2015 au Palais des Congrès de Rochefort** situé 73 rue Toufaire. Pensez à réserver dès maintenant cette date sur votre agenda. Plus d'informations très prochainement. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.

Micro-crédit social

Grâce au travail de tous les partenaires, le **5 000^{ème} micro-crédit social Poitou-Charentes** a été remis au cours du mois. Pour rappel, l'UDAF est agréée par la Région Poitou-Charentes pour instruire les dossiers. Le micro-crédit social est destiné, sous conditions, aux personnes habituellement exclues de l'accès au crédit bancaire du fait de leurs faibles revenus. L'objet des prêts, dont la liste n'est pas exhaustive, doit permettre la sécurisation d'un parcours ou le renforcement de l'autonomie sociale et économique, notamment la formation, l'accès ou le maintien à l'emploi, au logement, la mobilité et l'insertion. Il peut également répondre à un besoin né d'un événement (maladie, chômage, séparation, ...). Le montant du prêt varie entre 300 et 4 000 € avec un taux d'intérêt plafonné à 4,5%. La durée du prêt s'échelonne sur une période comprise entre 6 et 60 mois, sans frais de dossier ni frais d'assurance obligatoire. A la fin du remboursement de l'emprunt, la totalité des intérêts est reversée au souscripteur, équivalent à un prêt à taux 0 %. Renseignements Valérie GARNIER-NICOUD - 05 46 98 26 38.

Logements d'extrême urgence

L'UDAF de Charente-Maritime s'est engagé dans la **gestion d'un sixième logement d'extrême urgence** sur le secteur de Marans en début d'année 2015. Les logements d'extrême urgence sont destinés à accueillir les ménages soudainement confrontés à une absence de logement ou d'hébergement et ne disposant pas de ressources leur permettant d'accéder à un logement autonome. La mise à disposition d'un logement entraîne automatiquement une mesure d'accompagnement social lié au logement. Renseignements Philippe DUPOUTS - 05 46 98 26 44.

Observatoire départemental de la famille 2014

Nous avons le plaisir de joindre à la présente lettre d'information, la **synthèse de l'étude « Etre père aujourd'hui »** réalisée en 2014 et disponible également en version numérique sur notre site Internet : www.udaf17.fr. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.

Observatoire départemental de la famille 2015

L'enquête proposée cette année portera sur le thème « **Vacances et familles** ». Cette enquête, réalisée sous forme de questionnaire, sera diffusée par courrier au cours de la première quinzaine d'avril auprès d'un échantillon de 3 000 familles résidant sur le département en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime et la Mutualité Sociale Agricole des Charentes. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.

Action éducative budgétaire

L'UDAF de Charente-Maritime a répondu favorablement à la demande de la délégation départementale de l'action sociale de Charente-Maritime pour la **mise en oeuvre d'actions éducatives budgétaires à destination de leurs agents**. L'action éducative budgétaire doit permettre aux personnes de retrouver l'équilibre budgétaire de leurs propres ressources. Le besoin peut avoir diverses origines (accidents de la vie, méconnaissance de la gestion d'un budget familial, conflits familiaux autour de la gestion du budget, ...). L'éducation budgétaire s'appuie sur les potentiels mobilisables de la personne pour qu'elle-même puisse mettre en place ses propres solutions face à ses dysfonctionnements budgétaires. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.

Partenariat

L'UDAF de Charente-Maritime a été sollicitée pour participer à plusieurs manifestations pour présenter **les mesures de protection**. Françoise NEDELEC, Responsable de service social, est notamment intervenue sur ce sujet lors du colloque organisé par l'EHPAD Aquitania et de la conférence proposée par la Mairie de Saint Palais sur Mer. Renseignements Françoise NEDELEC - 05 46 28 36 14.

Information des familles sur la protection juridique des majeurs

Afin de permettre aux familles d'être mieux informées sur **l'exercice des mesures de protection** qui leur sont ou seraient confiées, l'UDAF propose des permanences gratuites et ouvertes à tous à La Rochelle, Lagord, Saintes, Saint Jean d'Angely, Saint Pierre d'Oléron et Jonzac. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.

Facebook UDAF 17

<https://fr-fr.facebook.com/UDAF17>



COMITE DE REDACTION

Directeur de la publication et Président
Conception graphique
Tirage

Max SURREAU
Service Communication UDAF
1000 exemplaires